

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023
MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

16 JAN. 2023



Moto-Club : PESCHADOIRES MOTO SPORT

E-mail : PMSRACIMG @GMAIL.COM

Téléphone : 06-69-00-86-53

Organisateur technique :

N° d'épreuve FFM : 176

Date : 19/03/2023

Lieu : TERRAIN DE CHAUPITRE
63920 PESCHADOIRES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BESSOM GÉRARD / ADJOINT NICHEL REMAUX	Licence : 0038241003604
Président du Jury ou Arbitre*	PARGMIEM ERIC	Licence : 018721
Membre du Jury	HEYRAUD JEAN FRANÇOIS	Licence : 012936
Membre du Jury	VASSENAT SANDRINE	Licence : 201731
Commissaire technique responsable	NEILLGR JEAN PAUL	Licence : 039585
Responsable du chronométrage	CHRONO FFM	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
OPEM				
MX2	13 ANS	15 ANS	100cc A 150cc 2T 175cc A 250cc 4T	45€
MX1	15 ANS		151 A 300cc 2T 251 A 650cc 4T	45€
VÉTERANS	40 ANS		100cc A 300cc 2T 175cc A 650cc 4T	45€ (PAS DE CLASSEMENT VÉTERANS)

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90€ si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...

Nombre de secouristes 6

Hôpital le plus proche THIERS

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 10m11m

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site TERRAIN DE CHAUDIER
Adresse CHAUDIER 63920 PESCHADOIRES

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1500 m

Largeur minimum de la piste 7 m

Largeur de la grille 4,5 m

Longueur de la ligne droite de départ 70 m

Nombre d'OCP* 15

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO:

Pendant les essais : 54
En manche : 4,5

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR:

Pendant les essais : ...
En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO CLUB

DATE: 04/01/2023

FESCHADOIRES MOTO SPORT
9, Impasse des Palombes
63920 PESCHADOIRES
Tél. 06 69 00 86 53
pmsracing@gmail.com

VISA DE LA LIGUE

DATE: 23 JAN. 2023

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PRÉVISIONNELS*

Tous les horaires sont prévisionnels et peuvent être modifiés par décision de l'arbitre.

Moto-Club : PESCHADOIRES MOTO SPORT

Date : 19 Mars 2023

Lieu : Terrain de Chaudier



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
		Samedi 18 Mars 2023	<input type="checkbox"/>	
15h00	20h00	Contrôles administratifs	<input type="checkbox"/>	France 125cc et Open
		Contrôles techniques	<input type="checkbox"/>	France 125cc et Open
		Dimanche 19 Mars 2023	<input type="checkbox"/>	
		PAS DE CONTRÔLE	<input checked="" type="checkbox"/> TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF	
7h45		Briefing commissaires	<input type="checkbox"/>	
8h00		Briefing pilotes	<input type="checkbox"/>	France 125cc
8h30	8h50	Essais Libres	<input type="checkbox"/>	France 125cc Groupe A
8h55	9h15	Essais Libres	<input type="checkbox"/>	France 125cc Groupe B
9h20	9h35	Essais Libres	<input type="checkbox"/>	Open Groupe A
9h40	9h55	Essais Libres	<input type="checkbox"/>	Open Groupe B
10h00		Entracte	<input type="checkbox"/>	
10h20	10h25	Test de départs	<input type="checkbox"/>	France 125cc Groupe A
10h30	10h50	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	France 125cc Groupe A
10h55	11h00	Test de départs	<input type="checkbox"/>	France 125cc Groupe B
11h05	11h25	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	France 125cc Groupe B
11h30	11h45	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	Open Groupe A
11h50	12h05	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	Open Groupe B
		Repas	<input type="checkbox"/>	
13h30	13h55	Consolante I (15 pilotes minimum)	<input type="checkbox"/>	France 125cc Non Qualifiés
14h05		Tour de reconnaissance	<input type="checkbox"/>	France 125cc
14h15	14h45	Manche I	<input type="checkbox"/>	France 125cc
				15 minutes + 1 Tour
				10 minutes
				25 minutes + 1 Tour

Tous droits réservés de modification après avis et par le jury de l'épreuve

Moto-Club : PESCHADOIRES MOTO SPORT**Date : 19/03/23****Lieu : Terrain de Chaudier**

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DÉROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
14h50	15h10	Manche 1	<input type="checkbox"/> Open Groupe A	15 minutes + 1 Tour
15h15	15h35	Manche 1	<input type="checkbox"/> Open Groupe B	15 minutes + 1 Tour
15h40	16h00	Consolante 2 (15 pilotes minimum)	<input type="checkbox"/> France 125cc Non Qualifiés	15 minutes + 1 Tour
16h10		Tour de reconnaissance	<input type="checkbox"/> France 125cc	10 minutes
16h20	16h50	Manche 2	<input type="checkbox"/> France 125cc	25 minutes + 1 Tour
16h55		Remise des Prix	<input type="checkbox"/> France 125cc	
17h10	17h30	Manche 2	<input type="checkbox"/> Open Groupe A	15 minutes + 1 Tour
17h35	17h55	Manche 2	<input type="checkbox"/> Open Groupe B	15 minutes + 1 Tour
18h20		Remise des Prix	<input type="checkbox"/> Open A	